

## Information à destination des communes pour le Défi Familles à Energie Positive



### Le principe

7<sup>ème</sup> édition de ce concours national

Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur commune et concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Suite à l'évaluation de son potentiel d'économie d'énergie, chaque participant va essayer de réduire sa consommation d'au moins 8% en appliquant des gestes d'économie d'énergie au quotidien et fera un relevé hebdomadaire de ses consommations. Chaque équipe est représentée par un capitaine qui sera formé aux économies d'énergie par l'Ageden (l'espace info énergie du Grésivaudan) et pourra assurer l'accompagnement et le suivi tout au long du concours (conseils pour économiser au maximum, suivi des relevés, mise en ligne des consommations, relais des familles,...).

### L'objectif

- **Economiser l'énergie** : mener une campagne d'économie d'énergie dans l'immédiat et à long terme.
- **S'engager concrètement dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Grésivaudan** : économiser l'énergie équivaut à une réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>. Les participants et les communes contribuent ainsi aux efforts français et européens pour atteindre les objectifs qui va se fixer le territoire dans le cadre de son plan climat et donc ceux de Kyoto.
- **Faire changer durablement les comportements des citoyens en matière de consommation d'énergie** via un accompagnement sur 6 mois et une mise en défi. Les économies d'énergie générées auront un impact environnemental, financier (l'économie générée correspond au moins à 200 euros annuels d'économies par famille) et médiatique.

### Les avantages pour votre commune

- **Sensibiliser les habitants de votre territoire** sur ces problématiques (ceux participant au concours mais aussi les autres qui profiteront de la médiatisation du concours) : vous encouragez vos concitoyens aux bonnes pratiques tout en s'amusant.
- **Obtenir rapidement des résultats concrets et chiffrés** en termes d'économie d'énergie et de diminution des émissions de GES sur votre territoire
- **Devenir un moteur de la politique environnementale et énergétique locale** : participer aux « Familles à Energie Positive » vous permet d'appliquer la base même du protocole de Kyoto aux vies quotidiennes de vos citoyens.
- **S'engager de manière visible** dans le Plan Climat Air Energie Territorial du Grésivaudan

### Recrutement des participants et des capitaines de l'énergie

La commune utilisera tous les moyens à sa disposition pour recruter des participants et des capitaines de l'énergie.

L'Ageden fournit une brochure, des posters et du matériel d'information. La communauté de communes relaiera l'information sur son site.

Vous transmettez à l'Ageden toutes les informations concernant les groupes de familles et les capitaines de l'énergie.

L'Ageden organisera en novembre des sessions de formation pour les capitaines de l'énergie afin de leur permettre de «coacher» leur équipe.

### Evénement de lancement dans le Grésivaudan : fin novembre 2014

Vous participerez au lancement du défi en lien avec la communauté de communes. Cet événement festif permettra à tous les participants (familles, capitaines de l'énergie, référents communes) de se rencontrer. Nous expliquerons les différentes étapes du projet et distribuerons une documentation adaptée.

Le défi d'économie d'énergie, avec ses relevés de consommation, aura lieu du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 30 avril 2014.

### Le fonctionnement du défi

Chaque famille saisit sur un site internet dédié ses consommations de référence de l'année 2013-2014 et ensuite complète à partir du 1<sup>er</sup> décembre par son relevé d'électricité, de gaz, sa consommation de fuel ou de bois chaque semaine ou tous les 15 jours. Elle peut ainsi visualiser les économies réalisées par les gestes qu'elle entreprend. Le site internet est supervisé par l'Ageden.

### Les réunions mensuelles ou bimensuelles des équipes et de leur capitaine

Les familles se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, leurs usages et essayer d'apporter des réponses aux questionnements des autres familles. L'élu-référent n'aura pas besoin de participer à ces réunions mais la commune pourra être sollicitée par le capitaine pour mettre à disposition une salle de réunion.

### Evènement intermédiaire Grésivaudan

Une soirée à laquelle tous les groupes de Familles à Energie positive participants seront invités sera organisée. Cette soirée aura lieu deux ou trois mois après le début du concours, en février ou mars.

A cette occasion, les résultats intermédiaires seront annoncés. Un retour sera fait auprès des participants sur l'avancée du projet. Il sera possible de discuter des problématiques ou des questions survenues pendant les premiers mois du concours.

### Evènement de clôture départemental : 24 mai 2015

Vous participerez à l'évènement de clôture. Cet évènement festif sera l'occasion d'annoncer les résultats finaux et de féliciter les équipes gagnantes.

### Que pouvons-nous vous proposer ?

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU GRÉSAUDAUN porte le défi pour le territoire et à ce titre :

- finance la part des communes pour cette opération
- aide à la mobilisation des communes
- pilote l'opération en local avec l'Ageden, les communes participantes et les capitaines
- accompagne le référent et la commune dans le défi
- organise les évènements rassemblant les groupes
- valorise les démarches des communes en les intégrant dans les actions du plan climat énergie territorial
- communique sur le concours et les communes participantes

• **Valoriser votre commune** par la communication, les évènements qui seront organisés autour de ce projet. Faire partie de « Familles à Energie Positive » amène une image positive à votre commune.

• **Favoriser le lien social** sur votre territoire en créant une émulation au niveau des membres de vos équipes qui ne se connaissent pas nécessairement au démarrage du concours. Les **échanges** et les **rencontres** font partie du projet.

### Quel rôle pour la commune ?

- Vous recrutez les participants et les capitaines afin de constituer vos équipes. Vous communiquez à travers vos réseaux et en utilisant les matériels de campagne. Si vous n'avez pas recruté assez de familles pour constituer une équipe, vous pouvez vous unir avec une commune voisine et concourir ensemble.
- Vous participez aux réunions de pilotage auxquelles vous serez conviés par la communauté de communes et l'AGEDEN
- Vous participez à l'évènement de lancement pour les participants fin novembre et aidez à son organisation.
- Vous participez à la soirée intermédiaire du mois de février ou mars et vous aidez à son organisation.
- Vous soutenez vos familles à énergie positive en leur offrant des petits matériels ou autres cadeaux de participation et en proposant des salles si besoin pour accueillir les réunions de l'équipe.

### Comment pouvez-vous participer?

Si vous êtes intéressés par le projet, retourner le coupon-réponse et contacter le chef de projet plan climat énergie territorial Anne FORET au 04 76 08 04 57. Elle vous fournira tous les éléments (communiqués de presse, informations complémentaires,...) permettant d'organiser votre communication vers vos habitants.

Dès que vous aurez confirmé votre participation, vous recevrez le programme de la campagne.

Vous participerez ensuite au lancement en même temps que d'autres villes et villages participants de votre département mais également ailleurs en France.

### Comment ça marche ?

#### La décision du Conseil municipal

Généralement, c'est le Conseil qui détermine si le projet « Familles à Energie Positive » figure parmi leurs priorités. Vous nous transmettez alors une lettre d'engagement après cette décision.

#### La nomination d'un référent élu « famille à énergie positive »

Le conseil va mandater une personne référente pour superviser le projet. Il s'agit en général d'un élu du développement durable ou de l'environnement. Il sera accompagné par la chargée de mission Plan climat Air Energie de la communauté de communes.

L'AGEDEN coordonne le défi avec la communauté de communes et à cet effet fournira :

- Du matériel de communication pour le recrutement (affiches, brochures)
- Le matériel fourni aux capitaines de l'énergie et aux familles participantes (un dépliant, un « audit énergie » simple à faire soi-même et un tableau de relevé des consommations pour les participants)
- Des communiqués de presse
- Une aide logistique pour l'organisation des évènements

Et :

- L'assistance technique
- La formation et l'orientation des capitaines de l'énergie
- Le calcul des économies d'énergie via le site web
- Des communications médiatiques grâce aux dossiers de presse de l'AGEDEN.

### Calendrier prévisionnel

- de juillet à novembre 2014 : recrutement des familles et constitution des équipes
- mi-novembre : réunion d'information sur le défi (à la communauté de communes ou dans les communes participantes)
- novembre : formation des capitaines de l'énergie
- fin novembre 2014 : évènement de lancement dans le Grésivaudan
- 1<sup>er</sup> décembre 2014 : début du défi
- février ou mars 2015 : évènement à mi-étape organisé par Le Grésivaudan
- 30 avril 2015 : fin de la période du défi
- 24 mai 2015 : évènement départemental de clôture

### Pour plus d'information

**LE GRÉSAUDAUN** – 390 rue Fabre – 38920 CROLLES  
Anne FORET – Chef de projet plan climat énergie territorial – aforest@le-gresivaudan.fr  
Tél : 04 76 08 04 57

**AGEDEN**, Le Trident – 34 avenue de l'Europe – 38100 GRENOBLE  
Sylvie VESLIN – tél : 04 76 23 53 50

### Avec le soutien de :



Rhône-Alpes



### Les collectivités participantes en Isère :

- Communauté d'agglomération du Pays Viennois
- Capi
- Communauté de communes Les vallons de la Tour,
- Communauté de communes du Trièves
- La Métro accompagnée (par l'Alec agence locale de énergie et du climat de l'agglomération)

*Le climat change, soyons tous acteurs !*



## Défi 2014-2015

Bulletin de participation à renvoyer avant le 31 octobre

Anne FORET (chef de projet Plan climat Air Energie) : [aforet@le-gresivaudan.fr](mailto:aforet@le-gresivaudan.fr)  
tél : 04 76 08 04 57

Fax : 04 76 08 85 61

*Ce coupon-réponse n'est pas un engagement ferme et définitif, il permet simplement de recenser les communes intéressées et de les accompagner dans leur communication.*

La commune : .....

est intéressée par le défi « Familles à énergie positive » et souhaite recevoir les informations pour communiquer vers le grand public et trouver des familles.

souhaite rencontrer la chargée de mission pour finaliser l'engagement de la commune

n'est pas intéressée par le défi « Familles à énergie positive »

Référent élu : .....

Délégation : .....

Mail : .....

Référent technicien : .....

Tél : .....

Mail : .....